

Comment saisir un médiateur public de la consommation AVEC L'INDECOSA-CGT

20 mai 2022

Avec l'Indecosa CGT

Dans le domaine de la consommation, les médiateurs peuvent vous aider à rechercher gratuitement une solution amiable à un litige qui vous oppose à un professionnel pour éviter une procédure judiciaire. Certains de ces médiateurs de la consommation sont privés et d'autres sont dits « publics ».

Les médiateurs dits « publics » sont des médiateurs désignés par une autorité publique, dans les conditions fixées par la loi.

Il existe 3 médiateurs publics :

- le Médiateur National de l'Energie (MNE),
- le médiateur rattaché à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF),
- le médiateur des jeux rattaché à l'Autorité Nationale des jeux (ANJ).

[**Voir la vidéo**](#)

Par l'INC Conso Info - 16 mai 2022